

PROVISOIRE

E/2007/SR.18/Add.1  
17 mars 2009

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2007  
Débat de haut niveau

### COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 18ème SÉANCE (SECONDE PARTIE) \*

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mercredi 4 juillet 2007 à 15 heures

Président : M. DAVIDE (Philippines) (Vice-Président)  
puis : M. ČEKUOLIS (Lituanie) (Président)

## SOMMAIRE

Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement \* (*suite*)

Débat général sur le thème de l'examen ministériel annuel (*suite*)

---

\* Le compte rendu analytique de la première partie de la séance est distribué sous la cote E/2007/SR.18.

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.07-63155 (F) NY.07-52937 (F)

*En l'absence de M. Čekuolis (Lituanie), M. Davide (Philippines), Vice-Président, prend la présidence.*

*Le débat dont il est rendu compte dans le présent document a débuté à 18 h 15.*

**Examen ministériel annuel : Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement** (suite) (E/2007/71, E/2007/81 et E/2007/CRP.5)

*Débat général sur le thème de l'examen ministériel annuel (suite)*

**M. Singh** (Inde), souscrivant à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77, dit que le principe directeur de toutes les stratégies de développement devrait être d'atteindre l'objectif relatif à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Dans de nombreux pays en développement, la croissance économique et la réduction de la pauvreté n'ont pas profité à toutes les régions ni à tous les groupes de population. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (E/2007/71), les liens entre croissance économique et réduction de la pauvreté sont complexes et diffèrent selon les pays. Il s'ensuit que l'assistance au développement devrait être suffisamment souple pour permettre aux pays bénéficiaires de définir leurs propres stratégies de développement en fonction des circonstances. Outre l'aide publique au développement (APD), la coopération internationale devrait porter sur la mise en place de conditions propices aux échanges commerciaux, le transfert de technologie à des conditions de faveur et la réforme des institutions financières internationales.

L'APD fournit des ressources essentielles aux pays en développement car il faut des investissements publics ciblés avant que ne puisse se mettre en place une croissance autonome entraînée par des investissements privés. C'est pourquoi l'Inde juge préoccupant que, malgré les engagements contractés par les bailleurs, l'APD ait diminué en 2006 et soit de loin inférieure au pourcentage cible fixé à 0,7% du revenu national brut. En outre, comme la part de l'APD relative à l'allègement de la dette diminue parallèlement à l'annulation progressive de celle-ci, il faudra mobiliser de nouveaux fonds ne serait-ce que pour maintenir l'APD à son niveau actuel.

Le Gouvernement indien accueille avec satisfaction la déclaration dans laquelle le Secrétaire

général a estimé que de nouvelles mesures devraient être prises pour assurer une meilleure représentation des pays en développement dans les institutions financières internationales. Il faut réaffirmer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant que garante du respect des exigences du développement dans les décisions économiques et il faudrait que le Conseil et les institutions de Bretton Woods se concertent de façon plus efficace à cet effet.

L'expérience de l'Inde en matière de lutte contre la pauvreté et la faim a mis en évidence l'intérêt de mettre en œuvre une « stratégie de croissance sans laissés pour compte » et notamment d'augmenter les investissements dans l'infrastructure rurale et l'agriculture, de faciliter l'accès des agriculteurs au crédit, de mener des programmes pour promouvoir l'emploi en zone rurale, d'accroître les dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation, d'investir dans la rénovation urbaine et de mettre en œuvre des programmes pour donner aux groupes défavorisés les moyens d'agir, des programmes travail contre nourriture et des projets qui permettent aux ménages d'acquérir des denrées alimentaires à des prix abordables.

Le Conseil économique et social, désormais renforcé, a un rôle décisif à jouer en encourageant la coopération internationale à appuyer les actions que mènent les pays en développement afin d'atteindre les objectifs de développement adoptés à l'échelon international et notamment d'éliminer la pauvreté et la faim.

**M. Neritani** (Albanie), souscrivant à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, se réjouit que la pauvreté absolue ait continué de diminuer dans le monde, mais insiste sur la nécessité de mener des actions nationales concertées pour faire face aux problèmes vitaux que connaît l'Afrique subsaharienne. Le Gouvernement albanais pense également que l'élimination de la pauvreté et de la faim doivent progresser simultanément – vers des buts et selon des indicateurs mesurables – dans tous les domaines dont relèvent leurs causes multidimensionnelles.

L'expérience de l'Albanie témoigne de l'intérêt que présente la collaboration entre pays donateurs, institutions et pays destinataires dans le cadre d'un système de planification intégrée s'inscrivant dans un projet mondial (les objectifs du Millénaire), un

processus régional (l'intégration à l'Union européenne et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et une stratégie nationale de développement. En matière de réduction de la pauvreté, avec l'aide de donateurs, l'Albanie a progressivement réussi à transformer le grave problème des taudis et des groupes d'habitations illicites en réel processus d'urbanisation. Elle y est parvenue en tenant compte à la fois des dimensions économiques et commerciales, des droits de l'homme et de la démocratie – en favorisant notamment la participation aux processus de décision –, mais aussi de considérations concernant l'ordre public.

L'Albanie convient que chaque pays doit assumer la responsabilité première de son propre développement, mais le Gouvernement albanais est engagé dans un processus de dialogue implicite dans la notion de partenariat mondial. Au niveau national, il a accompli des progrès spectaculaires pour renforcer ce partenariat dans les domaines de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de la justice sociale. Il a mis au point des plans d'action nationaux afin de réduire la dégradation de l'environnement et contribuer ainsi aux actions menées par la communauté internationale pour lutter contre ce problème qui ignore les frontières. Sur le plan international, l'Albanie s'est engagée dans un nouveau partenariat en signant un Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne et a proposé d'être le premier pays à participer au projet pilote « Unité d'action des Nations Unies ». Le Gouvernement albanais réaffirme sa détermination à s'acquitter des obligations qui lui incombent aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire tant au niveau national qu'en participant à un partenariat international constructif.

*M. Čekuolis (Lituanie), Président, prend la Présidence.*

**M. Majoor** (Pays-Bas), souscrivant à la déclaration que le Portugal a faite au nom de l'Union européenne, dit que, pour les Pays-Bas, faire reculer durablement la pauvreté constitue l'objectif suprême de la coopération pour le développement. On ne saurait combattre la pauvreté sans poursuivre tous les objectifs du Millénaire. Dans certaines parties du monde, la misère ne diminue pratiquement pas malgré les sommets atteints par les taux de croissance économique. Il s'ensuit donc que les pauvres ne récoltent pas nécessairement les bénéfices de l'augmentation des fonds consacrés à la réalisation des objectifs du Millénaire. Comme les pauvres profitent

généralement moins de l'aide que les groupes à revenu intermédiaire et élevé, promouvoir une croissance favorable aux pauvres et sans laissés pour compte est devenue l'une des priorités des activités de coopération pour le développement du Gouvernement néerlandais.

Notant que la réalisation des objectifs du Millénaire dans son ensemble relève de la responsabilité commune des pays développés et des pays en développement, l'intervenant dit que les Pays-Bas prennent très au sérieux la responsabilité spécifique qui incombe aux pays développés concernant la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (objectif VIII). Les Pays-Bas, qui fournissent une aide importante au développement, consacrent depuis des années 0,8% de leur revenu national brut à l'APD. Conscients qu'il est nécessaire d'accroître l'aide internationale si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015, ils ont engagé tous les pays développés à porter au moins à 0,7% de leur revenu national brut le montant des contributions qu'ils versent au titre de l'ADP. Il faut toutefois reconnaître que la communauté internationale se mobilise de plus en plus pour soutenir la paix, mettre en œuvre des mesures de sécurité et fournir une aide humanitaire. La stabilité et l'absence de drames humanitaires sont des conditions préalables à toute action de développement qui s'inscrirait dans la durée.

Il n'y a pas que la quantité mais aussi la qualité de l'aide qui compte. Les Pays-Bas s'efforcent pour leur part d'améliorer l'efficacité de l'aide conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Paris. Ils sont déterminés à adapter leur aide aux politiques des pays bénéficiaires et, dans la mesure du possible, à leurs structures. Les pouvoirs publics ne pouvant pas réaliser les objectifs de développement à eux seuls, les Pays-Bas continueront à faire appel à divers autres partenaires de coopération internationale, notamment à des associations, au secteur privé, à des syndicats et à des particuliers.

Un partenariat mondial pour le développement n'est pas viable sans un large appui de la population des pays donateurs, or on ne saurait tenir celui-ci pour acquis. La population néerlandaise étant devenue plus critique, le Gouvernement est soumis à des pressions croissantes pour rendre compte de l'usage qui est fait de l'aide consacrée au développement. On ne saurait trop insister sur l'importance de la bonne gouvernance en tant que condition préalable à l'octroi de cette aide; gestion des résultats et transparence sont des aspects de

plus en plus essentiels du partenariat mondial pour le développement. Ce sont des considérations de ce type qui guident les Pays-Bas dans le choix des modalités d'allocation et de la répartition des ressources nécessairement limitées de la coopération pour le développement.

**M. Cabral** (Guinée-Bissau) dit que l'esprit de changement et de renouveau qui règne sur la session de fonds en cours est essentiel si l'on veut préserver la crédibilité du Conseil et que celui-ci joue le rôle qui lui a été confié par la Charte des Nations Unies. Les membres du Conseil doivent assumer la responsabilité collective qui leur incombe en traduisant les changements dans les faits pour que ceux qui souffrent le plus dans le monde puissent récolter les fruits des actions communes du Conseil.

L'intervenant partage les préoccupations et les déceptions exprimées lors du débat concernant la situation de l'Afrique et, d'une façon plus générale, l'appauvrissement et le désespoir qui caractérisent de nombreux pays du monde. En termes généraux, la planète est devenue un village dans lequel la croissance génère des richesses et des progrès considérables, dont la répartition reste inégale et inéquitable. L'examen ministériel est l'occasion de convenir de mesures et de mécanismes, de proposer de nouvelles idées et, le cas échéant, de remettre en question d'anciennes pratiques.

Les pays développés et en développement ont des responsabilités communes. Comme cela vient d'être souligné, aucun pays, si généreux soit-il, n'est disposé à prêter assistance sans garanties quant à l'usage qui sera fait des ressources fournies. Les pays bénéficiaires doivent gagner la confiance des bailleurs par la rigueur avec laquelle ils formulent leurs projets et le sens des responsabilités avec lequel ils en assument l'exécution. Ils doivent reconnaître leurs lacunes et leurs échecs pour s'ouvrir au changement et au progrès. Ils doivent mettre en place les fondements d'un réel développement en renforçant la démocratie et l'état de droit de façon à ce que chaque citoyen se sente non seulement libre mais aussi solidairement responsable de la vie de la collectivité.

Notant que la séance du Conseil se tient le jour de la Fête de l'indépendance des États-Unis, l'intervenant rend hommage à la liberté et à la démocratie consacrées dans la Constitution des États-Unis, dont les valeurs sont largement partagées dans le monde. C'est au nom de ces valeurs que les États-Unis

devraient comprendre les aspirations des pays en développement, en tenant compte de la complexité du monde dans lequel nous vivons et du poids de l'économie américaine dans l'économie mondiale. Leur puissance leur confère la responsabilité d'agir de façon constructive pour promouvoir le bien commun dans un monde interdépendant où la prospérité comme la récession nous touchent tous.

De leur côté, les pays en développement ne doivent pas oublier qu'ils sont en dernier ressort responsables de leur propre développement et que celui-ci doit reposer sur leurs propres cultures tout en tirant parti d'apports extérieurs enrichissants. Cependant, les pays en développement ont besoin de ressources indispensables au progrès, lesquelles ne peuvent provenir que de l'aide fournie par les pays développés. L'intervenant engage les pays donateurs à faire preuve de compréhension face à la situation des pays en développement et à tenir compte du fait que ceux-ci ont besoin de recevoir des fonds rapidement, de façon prévisible et selon des procédures moins complexes. Il espère que le nouvel esprit qui semble marquer les débats du Conseil débouchera sur une approche plus ouverte et redynamisée de la coopération au développement et sur l'adoption d'une Déclaration ministérielle pragmatique ne se résumant pas à une simple déclaration d'intention.

**M. Weisleder** (Costa Rica), souscrivant à la déclaration du Groupe des 77, estime que les délibérations du débat de haut niveau, notamment la Déclaration ministérielle, devraient exprimer un consensus non seulement à propos de la nécessité d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde, mais aussi à propos des moyens d'y parvenir aussi rapidement que possible. Malheureusement, tout le monde étant d'accord sur les objectifs à atteindre mais pas sur les moyens à employer, trop de temps et d'énergie sont consacrés à des questions moins prioritaires. Toutes les parties concernées devraient laisser de côté les considérations de puissance et de prestige et concentrer leurs efforts sur l'instauration d'un consensus qui tienne compte de l'éventail le plus large possible de données d'expérience. Il est inadmissible de prolonger les souffrances de personnes qui pourraient être arrachées à la faim et à la pauvreté sous prétexte que les membres de la communauté internationale ne sont pas capables de surmonter des obstacles sans importance.

La communauté internationale a marqué des points dans la lutte contre la pauvreté et la faim. L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement constitue un pas en avant pour l'humanité : un plan de campagne a été défini pour atteindre une série d'objectifs dont la réalisation débouche sur un monde meilleur. L'avancée est certes de taille, mais reste insuffisante. Dans un monde qui connaît une prospérité sans précédent, il est inexcusable de condamner à vivre dans la pauvreté et le dénuement ceux qui sont nés dans des sociétés d'où ils sont exclus ou marginalisés ou dans des pays où la pauvreté est généralisée soit parce que les ressources manquent, sont surexploitées ou mises à sac soit parce qu'il est impossible d'instaurer des formes de gouvernance qui permettent à tous les habitants de faire valoir leur potentiel. Il faut mobiliser les esprits et les consciences au sein de la communauté internationale pour trouver ou définir les moyens de mettre un terme à ces souffrances.

Le Costa Rica, qui est un pays sans armée, a mis au point un modèle social qui a permis à tous ses citoyens d'atteindre un niveau de développement plus élevé que ne le laisserait supposer le revenu moyen. Toutefois, sa population compte encore 20% de pauvres, dont la moitié vivent dans la misère. L'intervenant n'est pas là pour vanter les succès de son pays mais pour réaffirmer la détermination de ce dernier à collaborer à l'action de la communauté internationale pour que ceux qui vivent dans le dénuement puissent eux aussi jouir des bienfaits dont beaucoup profitent. Le Costa Rica espère que le renforcement du Conseil en fera un instrument efficace pour restaurer partout dans le monde la confiance de la population dans l'Organisation des Nations Unies.

**M. Muharemi** (Observateur de la Croatie) se félicite du renforcement de la coordination entre le système des Nations Unies et les autres institutions multilatérales financières, commerciales et de promotion du développement qui contribuent à instaurer une croissance économique durable car le progrès ne peut être facilité que par l'harmonisation des efforts aux niveaux international et régional.

La Croatie, qui concentrait généralement ses activités de coopération dans le Sud-est de l'Europe, a montré qu'elle était prête à participer plus activement à l'édification de la paix dans le monde et à appuyer les activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies en faveur du développement. Elle a commencé à

passer du statut de pays bénéficiaire à celui de donateur, aux niveaux à la fois régional et international. Elle élabore actuellement une stratégie spécifique de coopération pour le développement et a exécuté en 2006 des projets d'aide au développement d'une valeur de 16 millions de dollars des États-Unis.

Toutes les parties – pouvoirs publics, secteur privé et société civile – doivent participer activement aux efforts internationaux pour financer le développement. Si la communauté internationale unit ses efforts, il est encore possible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, de faire reculer la pauvreté et la faim et d'instaurer un réel partenariat en faveur du développement.

**M. Eguiguren** (Observateur du Chili) dit qu'il est important de donner un nouveau souffle aux principales composantes du système des Nations Unies pour améliorer les conditions de vie de tous les peuples. Le développement présuppose l'existence d'institutions fortes et efficaces, sur les plans national et international. Le lancement de l'examen ministériel et du Forum du développement remplace le Conseil là où il devrait être, au centre des sujets de préoccupation sociaux et économiques dans le monde.

Le thème de l'examen ministériel n'aurait pas pu être mieux choisi. La faim et la pauvreté sont des phénomènes planétaires qui comportent des dimensions environnementales, culturelles et sociales. Il est impossible de concevoir une société juste dans laquelle des êtres humains continueraient à mourir de faim. Il est choquant de penser que près de 840 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim et qu'environ 25 000 d'entre elles en meurent chaque jour. On compte encore 205 millions de pauvres en Amérique latine. Le rapport du Secrétaire général lance un défi que tous les pays devraient relever ensemble, quel que soit leur niveau de développement.

La meilleure façon de venir à bout de la pauvreté est que les pouvoirs publics mènent des politiques concertées pour augmenter les salaires, assurer des conditions de travail décentes, améliorer l'accès à l'éducation et aux services de base, protéger les groupes les plus vulnérables de la société, élargir les débouchés des jeunes et promouvoir l'émancipation des femmes. Dans un monde où les facteurs extérieurs exercent une influence décisive sur le développement national, cette stratégie multidimensionnelle ne pourra

être efficace sans l'aide de la communauté internationale. Pour que tous les peuples du monde connaissent un développement complet et équitable, il faut qu'il y ait une alliance mondiale et notamment une volonté d'augmenter l'APD et d'identifier de nouvelles sources de financement.

Depuis la restauration de la démocratie, le Chili a réussi à ramener la pauvreté de 45,1% en 1987 à 13,7% en 2006. Il reste toutefois beaucoup à faire et le Gouvernement chilien n'aura de cesse que la faim et la pauvreté n'ait été entièrement éliminée. Il a récemment arrêté des cibles ambitieuses en matière de développement pour 2015. Il y a été encouragé par ses résultats économiques, dont le doublement en l'espace de vingt ans a eu des incidences bénéfiques sur l'emploi et les salaires et s'est accompagné du lancement de programmes sociaux ambitieux ainsi que d'un recentrage des investissements sociaux sur la mise en valeur du capital humain.

En réponse au défi que le Secrétaire général a lancé dans son rapport, le Chili souhaite réaffirmer sa détermination à lutter contre la faim et la pauvreté : en continuant à chercher de nouveaux moyens de traduire les paroles en actes, comme lorsqu'il a participé à la facilité internationale d'achat de médicaments du Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) qui lutte contre le sida/VIH, la tuberculose et le paludisme dans les pays en développement; en renforçant les mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour faire part de ses données d'expérience en matière de politique publique pour lutter contre la faim et la pauvreté. Enfin, il appelle tous les pays à renforcer l'alliance mondiale pour le développement, à s'acquitter des engagements qu'ils ont contractés en matière d'aide publique au développement et à mettre en œuvre des politiques qui visent à éliminer la faim et la pauvreté dans le monde.

**M. Ferrer Rodriguez** (Cuba) dit que les actions entreprises pour éliminer la faim et la pauvreté conformément au premier objectif du Millénaire ne pourront aboutir tant que le huitième objectif relatif à l'instauration d'un partenariat mondial pour le développement n'aura pas été atteint, et qu'il faut pour cela mettre en place un système commercial et financier ouvert au niveau international. Une augmentation ne serait-ce que de 1% de la participation des pays en développement aux marchés des exportations mondiales arracherait plus de

100 000 personnes à la pauvreté. Le système mondial actuel exerce une discrimination à l'encontre des pays en développement et il n'y a guère de chances que le cycle de négociations de Doha ait une issue positive puisque aucune des dates-butoirs n'a encore été respectée.

Le principal problème réside dans les politiques agricoles que mènent les pays riches et dans le fait que ceux-ci n'ont pas la volonté politique d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de faire aboutir les négociations de Doha. Ils subventionnent les exportations, faussent les échanges commerciaux et inondent les marchés des pays en développement avec leurs produits tout en limitant l'accès de ces pays à leurs propres marchés. La majorité des peuples des pays en développement dépendant de l'agriculture, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes de distorsion des échanges internationaux si l'on veut éliminer la faim et la pauvreté dans le monde.

Les pays riches – qui s'y étaient pourtant engagés – ne se sont généralement pas attaqués au problème de la dette dans les pays en développement, puisqu'une grande partie de la dette annulée a été comptabilisée comme aide au développement. Les accords visant à faciliter le transfert de technologie ou l'accès des pays en développement à des médicaments bon marché afin de lutter contre les grandes épidémies ont de même donné peu de résultats; seuls cinq pays industrialisés ont honoré des promesses d'aide au développement pourtant faites il y a plus de 35 ans. Il est important que l'aide soit plus efficace et que son volume augmente; une grande partie de l'aide est liée à la poursuite d'objectifs géopolitiques ou vise à faciliter les exportations des pays riches et non à réduire la pauvreté. Si l'aide au développement n'augmente pas et si l'ordre économique mondial n'évolue pas, les objectifs du Millénaire resteront hors de portée.

Les mots et les promesses verbales ne suffisent pas pour résoudre les problèmes les plus urgents du genre humain. Il faut faire preuve de plus d'humanité, se montrer plus solidaire et faire preuve d'une volonté politique plus forte pour défendre les principes de la coopération internationale, comme le fait de façon désintéressée Cuba – qui est pourtant victime depuis plus de 45 ans du blocus cruel et inique que lui impose le pays le plus puissant de la planète. Les pays riches parlent avec démagogie dans les instances internationales de la démocratie, de la bonne

gouvernance et du sens des responsabilités au niveau national mais résistent à l'application de ces principes au niveau international, alors qu'elle constitue la condition indispensable à l'élimination de la pauvreté et de la faim dans le monde.

**M. Tomasi** (Observateur du Saint-Siège) dit qu'il est indispensable que la communauté internationale poursuive ses efforts pour soulager les souffrances des victimes de la pauvreté et qu'elle cherche de nouveaux moyens d'extraire ces dernières aux conséquences déléteres de ce fléau si elle veut instaurer un développement humain réellement intégré. Le Saint-Siège pense que, dans l'intérêt des pays pauvres comme des pays riches, la communauté internationale devrait prêter toute son attention à la question de la pauvreté et lui donner la plus haute priorité. La mondialisation ayant suscité l'espoir de conditions de vie plus décentes et humaines dans le monde entier, quand ces attentes sont déçues, la paix se trouve menacée partout.

L'accroissement des richesses au cours des dernières décennies a arraché des millions d'être humains à la pauvreté, mais le nombre de personnes vivant dans la misère s'est accru. Dans certaines régions d'Afrique et d'Asie, l'espérance de vie est pratiquement deux fois moins élevée que dans les pays riches et les taux d'analphabétisme sont importants. L'élimination de la pauvreté suppose une intégration entre les mécanismes qui produisent les richesses et les mécanismes de répartition des profits aux niveaux international, régional et national. La libéralisation économique absolue n'étant viable à terme ni sur le plan social ni sur le plan économique, il faut procéder à une analyse plus systématique et plus complète pour comprendre comment modifier les pratiques commerciales et les mécanismes de production.

Les projets des institutions multilatérales et des pays développés visant à réduire la pauvreté et à améliorer la croissance dans les régions pauvres ont enregistré quelques progrès limités. Cependant, ce qu'il faut, c'est une assistance mieux ciblée qui atteigne l'infrastructure de base des collectivités, soit dirigée par des institutions locales – y compris des groupements confessionnels – pas seulement par des gouvernements, et qui reconnaisse que le travail est la seule façon dont un groupe de population peut produire sa propre valeur ajoutée pour sortir de la pauvreté. L'éducation est un investissement économique à long

terme pour chacun, auquel la santé confère un caractère durable.

Il incombe plus particulièrement aux sociétés transnationales de faciliter le transfert de technologie, d'aider à renforcer les capacités de gestion et de permettre à leurs partenaires locaux d'offrir davantage d'emplois. Les investisseurs étrangers devraient contribuer au développement global du pays dans lequel ils implantent leurs activités. Les pouvoirs publics devraient quant à eux créer des conditions favorables à des investissements éthiques, en veillant notamment au bon fonctionnement du système juridique, à la stabilité du régime fiscal et à la protection du droit à la propriété. Il est essentiel que des efforts soient faits pour éliminer la corruption et il va de soi que la priorité devrait être donnée à la constitution du capital social et non aux dépenses militaires.

Comme le Saint-Siège l'a souligné à plusieurs reprises, il incombe aux Gouvernements des pays les plus pauvres de veiller à la bonne gouvernance et d'éliminer la pauvreté, mais leurs partenaires internationaux sont responsables de façon inconditionnelle de la coopération pour le développement, fondée sur l'unité de la race humaine. De nouveaux instruments internationaux contraignants destinés à réglementer l'exploitation des ressources naturelles, limiter le commerce d'armes et éliminer les subventions responsables de distorsions dans l'agriculture et des initiatives analogues contribueraient largement à traduire en décisions concrètes l'objectif de solidarité si souvent évoqué. L'élimination de la pauvreté est un engagement moral qui libère les gens de cette souffrance, les aide à vivre en paix ensemble, et leur donne la liberté de contribuer activement au bien commun.

*M. Davide (Philippines), Vice-Président, prend la présidence.*

**M. Mchumo** (Observateur du Fonds commun pour les produits de base) dit que le débat thématique revêt une importance cruciale et un intérêt décisif pour le Fonds commun pour les produits de base. Il est impossible d'éliminer la pauvreté et la faim, d'instaurer un développement durable et d'atteindre les cibles liées aux objectifs du Millénaire sans s'attaquer au problème des produits de base et améliorer la condition et les perspectives des producteurs. Plus de 70% des pauvres dans le monde vivent dans des zones

rurales et tirent directement ou indirectement leur subsistance des produits de base, lesquels constituent au moins 50% des recettes d'exportation de 55 pays en développement. Tout débat autour de la pauvreté et du développement durable ou toute recommandation pratique à ce sujet devrait centrer l'attention sur la question des produits de base.

Pour que le secteur des produits de base surmonte ses difficultés actuelles, il faut que les gouvernements et la communauté internationale mènent des actions concertées dans un certain nombre de domaines. D'importants investissements doivent être faits pour améliorer les infrastructures, notamment les communications, les techniques employées, les réseaux d'irrigation, les routes et les installations d'entreposage. Une plus grande partie des profits générés par les exportations de produits de base pourrait être injectée en aval de la chaîne de valeur ajoutée en étant versée aux agriculteurs qui produisent réellement les récoltes. Il faudrait mobiliser des ressources pour promouvoir la diversification des cultures et les exportations non traditionnelles. Malgré la montée en flèche actuelle des prix, il faut remédier d'urgence au déclin et à la volatilité constante des prix des produits de base, de préférence en mettant en place un mécanisme de prix sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce. Compte tenu de la distorsion de l'environnement commercial international qui résulte de l'imposition de mesures tarifaires et de l'octroi de subventions aux produits des pays développés tant sur les marchés nationaux qu'à l'exportation, il est essentiel, pour les pays de production primaire, que le cycle des négociations de Doha aboutisse.

Il est important que les pays tributaires de produits de base qui bénéficient actuellement de la situation favorable du marché tirent parti de la richesse de leurs ressources naturelles pour faire de ces produits un moteur de développement de façon à sortir de la pauvreté et à mettre un terme à leur marginalisation. De même, le moment ne pouvait pas être mieux choisi pour que la communauté internationale des donateurs augmente son aide à ces pays de façon à mettre en place une stratégie et à réunir les conditions d'une croissance et d'un développement durable qui permettent de faire reculer la pauvreté.

**M. Osman** (Observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)) dit que la Fédération est un

partisan convaincu des principes énoncés dans la Déclaration du Millénaire ainsi que des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Programme mondial qu'elle a adopté en 2005 constitue un cadre d'action pour soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire. Elle a collaboré avec d'autres organisations à des initiatives visant à éliminer la pauvreté et la faim et concernant diverses questions de santé importantes. Les thèmes choisis pour la 30e Conférence internationale de la Fédération ont tous un rapport avec les actions visant à éliminer la pauvreté et la faim car les grands problèmes auxquels l'humanité doit faire face touchent surtout les pauvres et les personnes vulnérables.

Les quatre principaux thèmes retenus sont : les menaces écologiques, notamment les changements climatiques; les migrations; la violence dans les quartiers; les maladies émergentes et réémergentes. Il est indispensable, pour lutter contre des maladies telles que le VIH/sida, que les pouvoirs publics instaurent des liens avec des organisations locales comme la Fédération, qui participe à des activités de collaboration aux niveaux international et local. Dans le cadre de sa stratégie de promotion des soins et de la santé dans le monde, la Fédération s'est ainsi attaquée, en collaboration avec l'OMS, à des problèmes concernant la santé et la maladie, en particulier en Afrique. Dans tout programme de lutte contre la pauvreté ou visant à résoudre des problèmes humanitaires, il est essentiel de donner aux groupes touchés les moyens d'agir. Il est important, par exemple, d'écouter ce que les populations disent des changements climatiques, notamment de la question de la désertification à laquelle les gouvernements ne prêtent généralement pas suffisamment attention. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge insistent beaucoup sur la préparation en prévision des catastrophes et estiment qu'il importe d'alerter la communauté internationale pour qu'elle puisse intervenir avant d'être appelée à réagir.

Les réunions internationales se multiplient et n'aboutissent trop souvent qu'à de vagues promesses. Il est à espérer que la nouvelle structure du Conseil débouchera sur une action concertée qui traduise les promesses en actes concrets.

**M. Dall'Oglio** [Observateur de l'Organisation internationale pour les migrations (OMI)] dit que le premier objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire revêt une importance particulière pour

l'OMI, laquelle a maintes fois souligné que, même si les migrations n'occupent pas une place de premier plan dans le cadre initial des objectifs du Millénaire, elles pourraient exercer une influence considérable, tant positive que négative, sur leur réalisation. Afin d'optimiser les bienfaits des migrations internationales pour le développement et de réduire au minimum leur impact négatif, l'OMI a toujours préconisé l'adoption d'approches intégrées pour aider les pays en développement à mettre au point des stratégies globales de gestion des migrations et a encouragé les partenaires de développement à prêter davantage attention aux modalités d'interaction entre migrations et développement.

Les migrations internationales pourraient constituer une force positive pour le développement tant dans les pays d'origine que dans ceux de destination, à condition qu'elles s'appuient sur un ensemble de politiques favorables et soient notamment prises en compte dans les programmes nationaux de développement. Les envois de fonds représentent la source la plus importante de devises pour de nombreux pays en développement. Du côté négatif, lorsque des travailleurs étrangers se trouvent en situation irrégulière, leurs droits sont réduits et leur potentiel économique limité. Leurs pays d'origine et d'accueil devraient mieux gérer le fonctionnement du marché international du travail.

Dans sa lutte contre la pauvreté, la communauté internationale ne devrait pas négliger l'émergence de nouveaux problèmes. Selon des informations récentes, d'ici à 2010, quelque 50 millions de migrants devront quitter leur domicile habituel pour des raisons écologiques et s'installer ailleurs, dans leur pays ou à l'étranger, à titre temporaire ou de façon durable. L'OMI, qui a récemment organisé un séminaire d'experts sur le thème de l'environnement et des migrations en collaboration avec le FNUAP et d'autres partenaires des Nations Unies, est prête à poursuivre ses activités de coopération dans cet important domaine.

**M. Weir** (Observateur du Mouvement international ATD Quart Monde) rappelle que son mouvement insiste sur la nécessité d'associer les plus défavorisés à la lutte contre la pauvreté et sur le lien entre pauvreté et droits de l'homme. L'histoire de la pauvreté, dans le Nord et dans le Sud, montre que la croissance économique ne permet pas nécessairement d'éliminer la pauvreté et que celle-ci peut même

contribuer à exclure les pauvres. La Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté qui sera célébrée le 17 octobre constituera le point d'orgue de la campagne que mène ATD Quart Monde qui estime que l'instauration de la paix passe par l'élimination de la pauvreté. Le Mouvement invite les missions diplomatiques, les institutions intergouvernementales et leur personnel à jouer à cette occasion le rôle qui leur revient, aux côtés des organismes et mouvements du monde entier, en relayant la campagne mondiale contre la pauvreté et la faim.

**M<sup>me</sup> Albuquerque** [Observatrice de Legion of Goodwill (LGW)] dit que, depuis plus de 50 ans, LGW met au point des programmes sociaux et éducatifs pour lutter contre la misère en Amérique latine, en particulier au Brésil. La pauvreté n'est pas seulement un problème économique et social : la vaincre suppose une éducation et, au-delà, une rééducation centrée sur les valeurs que constituent la paix, l'entente et l'amour fraternel. Les programmes de LGW, qui sont fondés sur les liens entre l'école, la famille et la collectivité, visent à former l'individu en tant que citoyen pour qu'il joue son rôle en tant qu'agent de l'édification d'une société altruiste et solidaire. C'est dans l'esprit des hommes qu'il faut bâtir les défenses de la paix et il est urgent d'associer l'éducation de l'esprit à celle du cœur pour promouvoir une conscience mondiale favorable à la paix et à la justice.

**M. Clerc** (Observateur de Droit à l'énergie), précisant qu'il s'exprime au nom d'une organisation non gouvernementale qui regroupe au total 60 millions de personnes dans 70 pays afin d'améliorer l'accès à l'énergie, fait observer que, sans énergie, les objectifs du Millénaire ne pourraient pas être atteints. L'énergie est un paramètre qui transcende les enjeux de base de l'éducation, de la santé et de l'alimentation et l'énergie a un coût énorme. Droit à l'énergie attend que les pays reconnaissent que l'accès à l'énergie est un besoin fondamental et élaborent une stratégie de développement durable à laquelle participent le secteur privé et la société civile.

**M. Cui Jianjun** (Observateur du réseau des ONG chinoises pour l'échange international) dit qu'il est d'importance vitale de préserver la paix et la stabilité aux niveaux international et national car ce sont là des conditions de base pour atteindre les objectifs du Millénaire. L'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer pour faciliter le dialogue Nord-Sud et

la coopération Sud-Sud et promouvoir un partenariat mondial pour le développement. Les pays développés devraient aider les pays en développement en allégeant la dette, en contribuant au développement et au transfert de technologie, ainsi qu'en augmentant le montant des investissements et en renonçant au protectionnisme. Quant aux pays en développement, ils devraient pour leur part compter sur leurs propres efforts et améliorer leur gouvernance. Les grandes institutions financières internationales devraient fournir un appui accru aux pays pauvres, sans imposer de conditions ni pratiquer de discrimination, et devraient faire aboutir rapidement les négociations de Doha. Le secteur privé devrait s'acquitter de ses responsabilités sociales en augmentant les investissements et en facilitant l'accès au crédit. Les organisations non gouvernementales, qui constituent un acteur de poids dans la lutte contre la pauvreté, devraient intégrer les objectifs du Millénaire dans leurs programmes et constituer des alliances avec les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies et le secteur privé pour promouvoir des politiques qui concourent à la réalisation de ces objectifs.

*La séance est levée à 20 h 10*